MARCEY
les Grèves

Décembre 2024

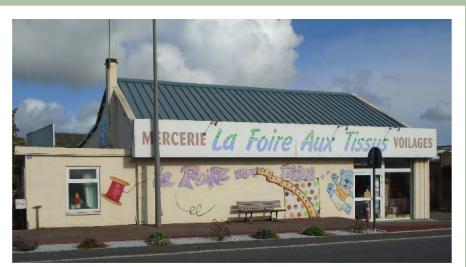

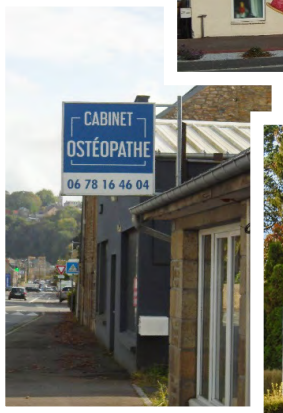

Les vitrines de Marcey

SOMMAIRE

Éditorial ..... p. 2
Marcey et ses travaux ..... p. 4-5
Les finances communales ..... p. 6-7
La vie communale ..... p. 8
La vie associative ..... p. 9-14
À l'école ..... p. 15
CLSH ..... p. 16-18
L'état civil ..... p. 19
Les infos pratiques ..... p. 20-25
Vos démarches administratives ..... p. 26
Jeu ..... p. 27

Nouveaux horaires

Lundi : 8h30-12h / 16h-19h
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h / après-midi sur RDV
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 10h-12h
(le secrétariat reste ouvert aux appels téléphoniques la semaine durant les heures de fermeture)

Téléphone : 02 33 58 10 57
E-mail : mairie@marceylesgreves.fr

ÉDITORIAL

Mot du Maire

Chers concitoyens,

Cette année a été marquée par des modifications et des travaux importants : route Avranches – Granville, rénovation de la salle communale (pas encore achevée) et la base adresse locale.

Si les travaux sont de la responsabilité de la commune, les changements d'adresse ont été imposés par la loi 3DS de février 2022 qui a pour objectif de moderniser et d'adapter l'organisation du service public aux réalités locales.

Je vous remercie, tout d'abord vivement, d'avoir, dans la plupart des cas, accepté avec bienveillance les désagréments causés, ce qui permet de travailler avec plus de sérénité.

En ce qui concerne la base adresse locale, imposée par les services de l'état, nous avons été accompagnés par Manche numérique.

Nous avons reçu et entendu vos plaintes dues à la lourdeur des changements. Nous ne pouvons pas nier ces difficultés et devons avouer que vos remarques étaient légitimes.

Pour cette raison, les agents de la mairie se sont mis à votre service pour vous accompagner dans ces démarches.

Je profite de ce bulletin pour, eux aussi, les remercier de leur implication, car que ce soit pour les agents techniques comme pour les services administratifs, leurs tâches se sont trouvées lourdement impactées.

Je souhaite rappeler que nos services sont à votre disposition aux horaires d'ouverture. Depuis janvier 2024, le vendredi après-midi, les bureaux de la Mairie peuvent répondre à vos appels et à vos mails.

Nous avons également mis en place un service d'accompagnement à domicile le mercredi après-midi pour certaines démarches administratives. Pour pouvoir en bénéficier il faut prendre rendez-vous (accueil mairie 02.33.58.10.57) et ne pas être en mesure de pouvoir se déplacer et que l'aide souhaitée rentre dans le champ de compétence de nos agents.

Malgré tous les outils, la communication reste un challenge de tous les instants.

Cette année, nous ne pouvons pas organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux, nous profiterons, donc, de la fin des travaux de la salle pour en faire l'inauguration le 22 mars 2025 et vous inviter à cette occasion à partager un moment de convivialité.

Pour la fin de notre mandat, nous allons finaliser les chantiers entrepris : réaménagement du mobilier et du règlement de la salle communale, entretien de la voirie, abris vélos, viabilisation de la Clé des Champs (ex Pâturettes).

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes et une très bonne année 2025.

Elise ROUSSEL, Maire

Rappel des moyens de communication

Petit Marcéyen
Bulletin municipal annuel
Panneau numérique route de Granville
Site internet
Panneaux affichage
(Mairie, Clos Hubert, Entrée Résidence de la Sée)

Base adresse locale

Conformément à la Loi 3DS, la commune a mené à son terme sa base adresse locale qui permet d'authentifier et rendre unique les adresses sur son territoire. Ces adresses sont désormais publiées dans la Base Adresse Nationale et consultables par tous sur adresse.data.gouv.fr.

Les démarches dues aux changements d'adresse sont conséquentes, mais nous restons à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie pour vous accompagner.

Elle contribue ainsi à améliorer :

- Votre sécurité : une adresse fiable et géolocalisée facilite l'intervention des services de secours, urgence, gendarmerie….
- L'efficacité des services (courrier, livraison) et concessionnaires des réseaux dont la fibre optique qui est en cours de déploiement sur notre territoire.

Pour être en conformité avec les demandes et les objectifs, il est important de mettre en place le numéro qui vous a été distribué.

Site internet et panneau numérique

Depuis quelques années la commune a son site internet, n'hésitez pas à le consulter vous y trouverez beaucoup d'informations comme :

- **Le compte rendu des conseils municipaux**
- **L'actualité de Marcey et environnante**
- **Les menus de la cantine**
- **Les programmes et bulletins d'inscriptions au centre de loisirs**

Un panneau numérique est également implanté Route de Granville juste après la boulangerie. Nous y inscrivons les manifestations communales et extérieures, les informations importantes (travaux, sécurité)

MARCEY ET SES TRAVAUX

Entretiens Bâtiments :

- Salle communale : Rénovation énergétique pour un montant de 392 842 € HT.

- Appartements école : Remplacement des 6 volets des appartements par des volets roulants PVC d'un montant de 2 470 € TTC (B'PLAST).
- Réfectoires cantine : Remplacement des rideaux par 5 stores d'un montant de 1 333 € TTC
- Local des vestiaires du football : Aménagement d'une porte grillagée galvanisée pour 1 268.40 € HT (CMC)

Achats matériels :

- Achat d'un plateau d'occasion à adapter au tracteur pour un montant de 2 200 € TTC
- Désherbeur pour des sentiers sablés, des espaces gravillonnés comme le cimetière et des bordures de trottoirs pour 5 255 € HT.
- Vidéo projection salle communale : Acquisition et pose d'un écran encastré positionné à l'avant de la scène d'un montant de 9 598.32 € TTC (Novelty).
- Proximité salle communale : Acquisition d'un abri vélo et station de réparation pour un montant de 11 548 € HT (Bycommute).

Entretien & réfection Voiries :

- Les Vignes : Prolongement du trottoir existant et aménagement d'un cheminement piétonnier pour desservir les récentes constructions en direction de la Planche de la Grève. Création d'un réseau eaux pluviales pour capter les eaux venant de la route de Granville.
- Le Rivage : Aménagement de la zone limitée à 50 km/h avec une surélévation de la chaussée (6 cm) au niveau du passage piéton. Reprise du pluvial et mise en place d'une signalisation adaptée.

Le programme de travaux s'élève à 104 412 € TTC pour les Vignes et Le Rivage. Ce programme a été retenu au titre de la programmation 2024 de la DETR et sera subventionné à hauteur de 28 901 € par l'Etat.

- Chicanes : sécurisation de la sortie de l'Avenue Louis Delarbre par l'achat et la pose de 18 balises blanches et ancrage pour la somme de 970.70€ TTC.
- Parking du stade : Réfection des peintures pour 1 025.42€ TTC

- Eclairage public : Rénovation à la Résidence La Rochelle, les Avenues du Cottage & Louis Delarbre et la rue du Pont Corbet (La Rance) pour un coût de 25 000 €. Ces travaux sont subventionnés par l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30%.
- Base Adresse Locale : Achat des plaques de rues avec fourniture et pose des supports ainsi que des numéros de maisons pour un montant de 19 504 €. (Self signal & 4S)
- Aires du jeux « les Vignes » : pose d'une table de pique-nique et d'une table de ping-pong.

Travaux mairie

Par manque de place, le besoin de confidentialité et par soucis d'économie énergétique nous avons réaménagé le bureau d'accueil de la mairie afin d'y créer 4 espaces définis.

Bureau ressources humaines

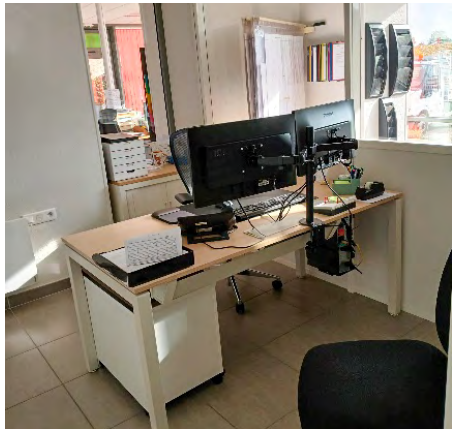

Bureau Accueil

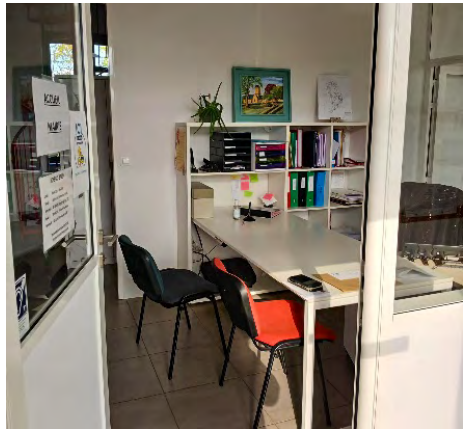

Bureau Adjoints / service technique

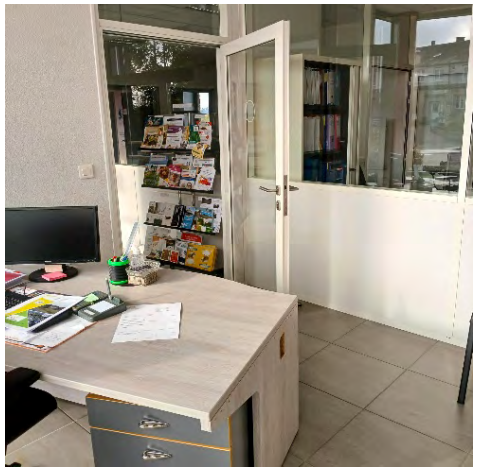

Sas d'Accueil

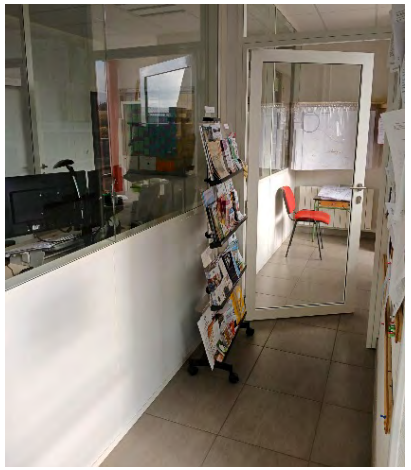

LES FINANCES COMMUNALES

Répartition des dépenses

du groupe scolaire par service en 2023 charges

de personnel incluses

Dépenses : 342 462 €

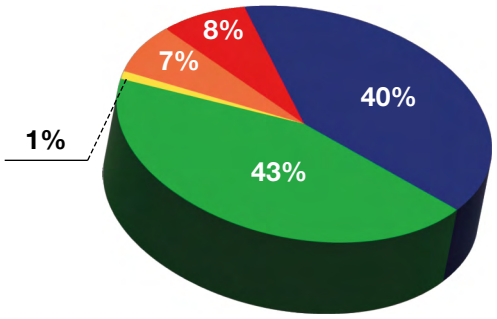

- *TAP*
- *Garderie*
- *Fruit à la récré*
- *Ecole*
- *Cantine*

Budget communal 2024

Section investissement

Dépenses :
1 301 522 €

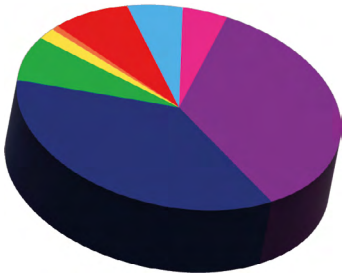

- *Report déficit 2022*
- *Opérations d'ordre travaux en régie*
- *Rénovation éclairage public*
- *Remboursement emprunts/ cautionnement*
- *Voirie*
- *Travaux sur bâtiments*
- *Subvention d'équipement*
- *Immobilisations corporelles*

Recettes :
1 301 522 €

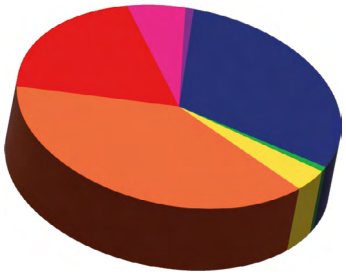

- *Affectation de résultat fonctionnement*
- *Virement section de fonctionnement*
- *Subventions*
- *Amortissement*
- *Emprunt*
- *Caution*
- *Recettes financières*

Section fonctionnement BP 2024

Dépenses :
2 073 748 €

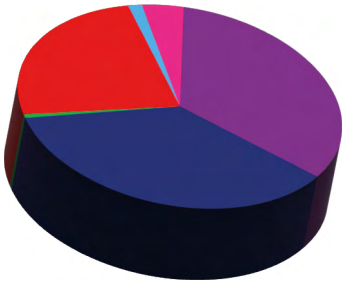

- *Autofinancement*
- *Charges exceptionnelles*
- *Atténuation de produits*
- *Opérations d'ordre transfert entre sections*
- *Charges générales*
- *Charges de personnel*
- *Gestion courante*
- *Charges financières*

Recettes :
2 073 748 €

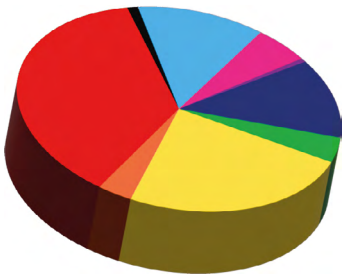

- *Résultat reporté*
- *Atténuation de charges*
- *Impositions directes*
- *Impôts et taxes*
- *Etat : dotations, compensation exonérations*
- *Opérations d'ordre*
- *Revenu des immeubles*
- *Produit des services*
- *Participations autres communes/asp*

Compte administratif 2023

Section investissement

Dépenses : 393 355,76 €

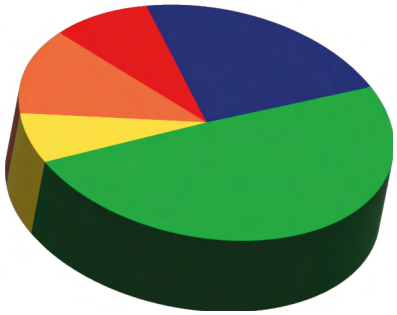

- *Déficit 2022*
- *Travaux sur bâtiments/ voirie*
- *Travaux sur éclairage public*
- *Achats immobilisés*
- *Dette en capital*

Recettes : 286 443,38 €

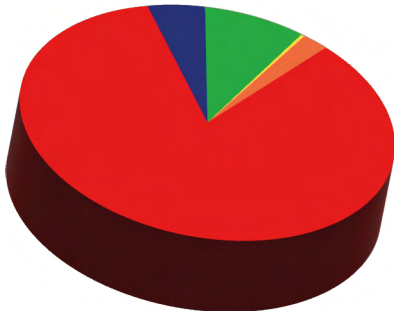

- *Affectation de résultat fonctionnement*
- *Opérations ordre*
- *Caution*
- *FCTVA/TLE*
- *Subventions Etat*

Section fonctionnement

Dépenses : 1 037 970,76 €

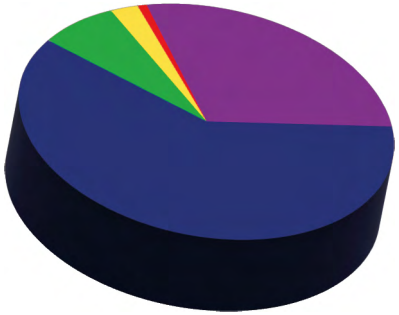

- *Opérations d'ordre*
- *Charges spécifiques*
- *Intérêts de la dette*
- *Autres charges*
- *Charges de personnel*
- *Achats*

Recettes : 2 051 104,63 €

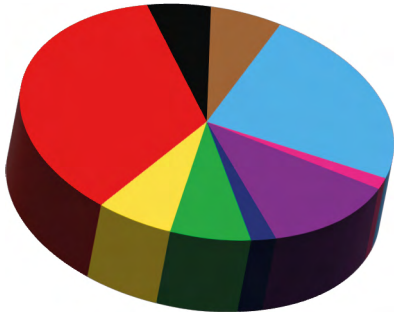

- *Excédent reporté*
- *Produits exceptionnels*
- *Revenu immeubles*
- *Compensation CAMSMN*
- *Atténuation charges*
- *Dotations Etat*
- *Participations*
- *Impositions directes*
- *Impôts et taxes*
- *Produits des Services*

Chemins pédestres Marcéyens

Retrouvez la carte de nos chemins pédestres sur notre site internet et également dans notre livret « Déambuler dans Marcey-les-Grèves à travers son histoire et ses chemins » disponible sur demande en Mairie

T3 Meublé en Colocation

Depuis septembre 2023, nous avons mis en location le T3 au-dessus de l'école sous une nouvelle formule. En effet il est proposé meublé et en colocation sous forme d'un **bail mobilité** à un public en formation ou en apprentissage pour un loyer de **196.65€ / chambre** auquel s'ajoute **90€ de charges mensuelles**.

Jusqu'à ce jour il n'a cessé d'être occupé, la municipalité se réjouit de son attractivité et voit cette nouvelle fonctionnalité comme une réussite au vu des demandes.

Les occupants se sont succédés en fonction de leur besoin dans le temps. (Mutation professionnelle, formation MFR, formation apprentissage) :

- **1 professeur durant 1 mois en attente d'un logement de fonction**
- **2 élèves de la MFR de Vains durant une année scolaire**
- **1 professeur durant 15 jours en attente d'un logement de fonction**
- **Actuellement il est occupé par deux jeunes en apprentissage.**

Les Anciens Combattants

Manifestations 2024

Retour en image sur la Cérémonie du 8 mai 2024

Nous nous sommes retrouvés sous un soleil radieux pour défiler depuis la Mairie jusqu'au Monument aux Morts où a eu lieu le dépôt de gerbe par Monsieur DUPONT Victor et Madame MONPAYS Ginette.

Mme le Maire a fait lecture du message du secrétaire d'État et s'en est suivi un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Composition du bureau :

Président : LESERVOISIER Michel
Vice-Président : GIBERT Daniel
Trésorier : GAILLARD Christian
Secrétaire : BOURDON Daniel
Membres : Marcel BARBE, Joël MORIN, Gérard BÉREL, Victor DUPONT, Daniel LEBLATIER, André MASSELIN, Lucien GIFFAUT, Louis HERPIN, Claude MONTMIREL
Porte-drapeaux : Joël MORIN et Daniel BOURDON

Cérémonie du 11 Novembre

Les Anciens Combattants présidés par Michel LESERVOISIER remercient la Municipalité pour le pot de l'amitié et également les nombreuses personnes présentents en ce jour de recueillement sans oublier un très grand merci aux enfants présents en grand nombre, pour chanter la Marseillaise. Et Kevin GILLOT a porté la Gerbe. Merci de faire perdurer ce devoir de mémoire par votre présence cela nous réchauffe le cœur. C'est un beau mélange de générations qui se transmettent l'histoire.

Manifestations 2025

4 avril 2025 : Concours de belote
5 septembre 2025 : Concours de belote
7 septembre 2025 : Méchoui

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le 6 mars 2024 sous la présidence de Christian GAILLARD.
Rapport d'activité présenté par Daniel BOURDON
Rapport financier présenté par Josette BAZIN

Tiers sortants

Hubert LAGOUTTE, Guy LEROY, André MASSELIN, Daniel BOURDON, Jean-Pierre MAILLARD et Ludovic LECONTE comme nouveau membre du comité.

Composition du bureau :

Président : Christian GAILLARD
Vice-Président : Hubert LAGOUTTE
Trésorière : Josette BAZIN
Secrétaire : Daniel BOURDON
Membres : Joël MORIN, André MASSELIN, Guy LEROY, Jean-Pierre MAILLARD, Julien ROBBE, Henri TOUZE, Patricia GILLOT, Gerald HAILLOT, Bruno SAUVE, Ludovic LECONTE.

Manifestations 2024

Soirée dansante Février 2024

Brocante du 1er mai 2024
Beaucoup de monde pour la collation du matin, malheureusement la pluie est venue perturber notre manifestation. Quelques déballeurs ont malgré tout bravé les éléments et sont restés. Merci à eux et aux visiteurs. Rendez-vous pris pour l'année en prochaine avec le soleil !

Manifestations 2025

- **Brocante jeudi 1er mai 2025 stade de football**
- **Soirée Champêtre samedi 28 juin 2025 repas, feu d'artifice et soirée dansante**

A.F.C
(Association familiale et culturelle)

Versailles le 26 septembre 2024

Nous avons commencé avec un audioguide par visiter le château incroyablement beau avec sa célèbre galerie des glaces. Nous avons visité les chambres de Louis XIV ainsi que les appartements de la reine, le domaine du Trianon et journée malheureusement sous la pluie pour visiter les jardins. Nous étions trempé comme des soupes nous nous sommes réchauffés dans un bar très agréable. Repartis avec des histoires qui nous ont fait rire et racontées magnifiquement bien. Nous étions 53 personnes tous très contents malgré le mauvais temps.

- **Le 17 novembre 2023 :** belote
- **Le 07 décembre 2023 :** repas de fin d'année
- **Le 18 janvier 2024 :** assemblée générale
- **Le 31 janvier 2024 :** belote
- **Le 28 février 2024 :** thé dansant
- **Le 28 mai 2024 :** pique-nique de fin de saison
- **Art floral :** ce cours regroupe 28 personnes et continue son ascension grâce à de très belle réalisations.

- **Couture** sur la même optique 12 personnes très bon groupe avec bonne humeur et beaucoup de liens
- **Gymnastique** 28 personnes pour l'instant et ambiance assurée
- **Marche du lundi 12km :** Bon début d'année. 24 personnes inscrites
- **Marche du mardi 8km :** 24 participants inscrits
- **Country :** 12 personnes inscrites
- **Danse** de salon même nombre que l'an passé nous faisons les cours dans la salle du CLSH ce qui nous dépanne bien en attendant la fin des travaux de la salle communale.

Prévisions 2025 (date à définir) :

- Voyage d'une journée
- Concours de belote

A.P.E
(Association des Parents d'Élèves)

Comme chaque année l'association des parents d'élèves (APE) de l'école poursuit son action de financement des projets scolaires et d'animation du lien social entre les familles.

Tout au long de l'année scolaire les parents bénévoles organisent différentes ventes : chocolats de Noël, saucissons ou encore gâteaux. L'APE c'est aussi des rendez-vous festifs pour les élèves et leurs familles : concert de Noël et la fête de l'école (prévue cette année le dimanche 15 juin).

L'année dernière grâce à ces différentes actions l'APE a contribué au financement des sorties scolaires dont la classe poney pour les moyens ou encore le voyage à Guerlédan pour les CM2. En partenariat avec la mairie, l'APE finance également les sorties cinéma, l'action "vélocité" ou des achats de livres ou abonnements magazines pour les classes.

L'APE compte une quinzaine de membres actifs et fait appel à des parents bénévoles pour les temps forts comme la fête de l'école ou la préparation des commandes de gâteaux St Michel.

Pour ne rien manquer des actions de l'APE, nous vous invitons à suivre la page Facebook ***"APE Marcey les Grèves"***

Croqueurs de pommes

L'année 2024 qui s'achève a été plutôt positive et riche pour les « Croqueurs de Pommes du pays de la baie du Mont Saint Michel », et vous faire partager notre activité pendant cette période dans un article bref mais évocateur est donc presque une mission impossible.

Alors, je commencerai par vous dire que nous constatons avec plaisir un réel engouement pour la création et la sauvegarde des vergers de pommiers et de poiriers, qui s'est traduit par le vrai succès de notre bourse aux greffons de février -où près de 800 plants à greffer ont trouvé preneurs- et par la visite de près de 350 personnes -dont beaucoup de trentenaires et quadragénaires- très intéressées par les démonstrations de greffage ou les conseils de plantation et de culture ; dans le prolongement de ce temps fort, au mois de mars nous organisions deux séances de démonstration de taille des arbres fruitiers qui rassemblaient au total une quarantaine de personnes malgré une météo « contrariante ».

Et pourtant, malgré ce temps souvent capricieux et incertain nous avons voulu faire partager nos convictions en répondant à de nombreuses invitations lors des manifestations locales du Sud-Manche, dont certaines sont devenues incontournables. Je citerai « le festival Carameuh » à Vains (50), la foire aux plantes de la Saint Fiacre dans le très agréable cadre du château des Mares à Avranches, ou encore « une histoire de pommes » sous la halle couverte au Mesnil Ozenne (50).

Notre récompense immédiate a été de constater une belle évolution de l'effectif de l'association locale, qui dépasse les 110 adhérents en cette fin d'année, mais également de poser les fondations d'un partenariat avec l'Etablissement public du Mont Saint Michel autour du verger qui a été créé aux pieds de la « Merveille de l'Occident », et qui pourra faire l'objet d'un prochain article.

Malgré tout, ce bel optimisme doit être un peu tempéré par une grande déception : il nous a fallu renoncer cette année à organiser notre traditionnelle et attendue exposition de fruits. Ils nous ont cruellement fait défaut, peut être en raison des aléas climatiques que j'évoquais plus haut. Au mieux, peut être aurions nous pu exposer une centaine de variétés de fruits, alors que les bonnes années, nous pouvions espérer en présenter entre 220 et 240 variétés. Alors, plutôt que de décevoir les amateurs et curieux, c'est à contrecoeur que nous avons pris la décision de renoncer à cet événement si important pour anticiper la bourse aux greffons et permettre à chacun de fixer ses choix.

Tout cela ne nous empêchera pas de poursuivre notre action avec les quatorze autres membres du conseil d'administration que je remercie pour leur investissement et le temps qu'ils consacrent aux Croqueurs de pommes.

Nous débuterons donc notre nouvelle année par deux bourses aux greffons qui auront lieu les samedis 15 février et 1er mars 2025 à MARCEY LES GREVES et LE MESNIL OZENNE.

Le dimanche 16 février à 10 heures aura lieu notre assemblée générale à MARCEY LES GREVES ; en remerciant nos adhérents pour le soutien matériel qu'ils apportent, je les encourage à nous apporter également leur expérience et leurs compétences pour mener à bien les projets que nous portons et qui leur seront présentés à cette occasion. Parmi ceux-ci figure la création d'un logo spécifique renforçant l'identité de notre association locale que nous espérons finaliser avant cette date.

Au mois de mars, nous pourrons recommencer les démonstrations de taille des arbres fruitiers aux dates qui seront communiquées sur le site internet que nous allons essayer d'alimenter de manière plus assidue pour mieux vous servir.

Voici donc ce que je pouvais vous dire pour résumer une année de fonctionnement en attendant de vous retrouver lors de nos manifestations et vous apporter notre concours pour créer ou développer votre verger.

Gérard Brisset : Président
Thierry Lesoudeer : Secrétaire et rédacteur

CONTACT
Mail : g.brisset@wanadoo.fr

SAMBA Ni Ô BATUCADA

Le groupe de percussions Samba ni ô est une batucada qui joue les rythmes afro-brésiliens traditionnels du Brésil joués notamment aux carnavals.

Composée d'une trentaine de joueurs, elle anime tout type de manifestations.

Répétition tous les lundis salle du centre de loisirs de 18h30 à 21h45 (ouvert aux débutants et aux confirmés)

Contact : Déborah au 06 38 50 79 07

Samba Ni Ô Batucada

Association sourire voyageur

L'association Sourire Voyageur continue son engagement humanitaire au Sri Lanka avec de nouvelles missions prévues pour 2025. Après deux missions réussies, les membres de l'association s'apprêtent à repartir, accompagnés de bénévoles motivés, avec des projets ambitieux pour améliorer les conditions de vie des populations locales.

Parmi les objectifs de cette prochaine mission, la rénovation d'une école maternelle est en tête de liste afin d'installer l'électricité pour offrir un environnement d'apprentissage plus adéquat aux jeunes enfants. De plus, une action intitulée « lunettes pour tous » sera mise en place pour aider ceux qui en ont besoin, tout en apportant des denrées alimentaires et des premiers soins à la communauté.

Un autre point fort de cette mission sera l'établissement d'un premier contact avec un orphelinat, afin de mieux comprendre les besoins de ces enfants vulnérables et envisager des actions de soutien à long terme.

Pour financer ces projets, l'association organise un concours de jeunes talents le samedi 25 janvier 2025, ouvert aux participants âgés de 8 à 20 ans. Cet événement sera l'occasion pour les jeunes de s'exprimer artistiquement devant un jury de professionnels, tout en contribuant à une cause qui leur tient à cœur.

Cette année, Sourire Voyageur a également obtenu la bourse AGIR, qui permettra de créer un échange de lettres et de colis entre un centre de loisirs local et une école au Sri Lanka. Ce projet favorisera les échanges culturels et le partage d'expériences entre les jeunes des deux pays.

L'engagement de Sourire Voyageur ne faiblit pas, et chaque initiative contribue à construire un avenir meilleur pour ceux qui en ont le plus besoin. Pour soutenir ces projets, n'hésitez pas à participer au concours de jeunes talents qui aura lieu le samedi 25 janvier 2025 à la salle Victor Hugo d'Avranches. Vous pouvez également suivre les actions de l'association sur les réseaux sociaux.

Association Sourire Voyageur
Deshayes Chloé
Launay Estelle
Solovieff Alexanne
06 13 81 42 65
sourirevoyageur@outlook.fr

Rugby

Le rugby club RCSMA a vu ses effectifs augmenter fortement cette année. L'école de rugby a multipliée son effectif par deux, soit environ 65 enfants (de 3 à – de 14 ans) cette année. Nous recherchons toutefois des jeunes joueurs ou joueuses de 6 à 7 ans pour compléter l'équipe des moins de 8 ans. Nous naviguons entre Saint Martin des champs et le terrain de Marcey Les Grèves pour nos entraînements. Nous remercions d'ailleurs la commune pour cette mise à disposition du terrain aussi bien pour l'école de rugby que sur les autres catégories (EDR, cadets, juniors, féminines, rugby à 5 et séniors). Nous recherchons toujours des bénévoles pour venir nous aider aussi bien pour des coups de mains ponctuels que pour nous aider sur les entraînements. Si vous voulez devenir sponsors, on prend aussi !

Vous voulez vous essayer à la pratique peu importe votre âge vous pouvez vous renseigner sur le site du rcsma :

rc-st-martinchampsavranches.ffr.fr

ou auprès de Patricia GILLOT, secrétaire de l'école de rugby

Répar'café

Le samedi 1er juin 2024 a eu lieu une permanence du Répar'café dans les locaux du centre de loisirs de Marcey.

Une belle affluence pour cette nouvelle édition : 33 objets apportés dont 23 appareils électriques et quelques objets pour affûtage, couteaux, outils de jardinage. L'atelier de réparation de vêtements a été très sollicité également. Nous sommes ravis de votre venue et espérons vous retrouver lors de notre prochain rendez-vous qui aura lieu le samedi 05 avril 2025.

Essen'sel

École Primaire Publique Arc-en-Ciel de Marcey Les Grèves

L'année scolaire 2023-2024 en quelques mots,

Culture, Littérature, Mathématiques

- Les classes sont allées à la bibliothèque intercommunale d'Avranches.
- Les élèves de MS au CM2 ont participé au « Prix des Incorruptibles ».
- Les classes de CM1 et CM2 ont planché sur le kangourou des maths.
- Les 5 classes élémentaires ont découvert 3 films avec école et cinéma au Star d'Avranches :

Cycle 2 : Wallace et Gromit : les aventuriers, Ernest et Célestine et les Burlesques ; Cycle 3 : Katia et le crocodile, le roi et l'oiseau et Swing.

Éducation physique et sportive

- Les GS jusqu'au CM1 ont bénéficié de 9 séances de natation à l'Aquabaie avec des séances massées de la GS au CE2 pour un meilleur apprentissage.
- Les classes élémentaires ont eu un cycle handball avec Mathias Restout, éducateur sportif.
- La classe de MS/GS s'est initiée à l'équitation aux écuries du Paradis à 5 reprises.

Projets pédagogiques réalisés:

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pédalé dans le cadre du projet « apprendre à rouler » en partenariat avec vélocité d'Avranches. Les CM2 sont allés à vélo jusqu'à l'aérodrome du Val St Père.

La classe des GS CP est sortie à la découverte des oiseaux avec la Maison des oiseaux de Carolles.

Les classes de CP/CE1 et CE2 ont passé une journée à la ferme du Jardin du Trèfle à Isigny le Buat et ont participé à une course d'orientation à la Bourdonnière.

La classe de CM1 s'est rendue au château de Ducey.

La classe des CM 2 a passé 4 jours à Guerlédan à faire du VTT, un parcours escalade, une course d'orientation et de l'accrobranche.

Ces projets sont financés par l'A.P.E., la municipalité et la coopérative de l'école.

Noël à l'école

Le Père Noël a offert, une nouvelle fois, un livre à chaque élève avec l'aide de l'APE !

Mme Thénard a pris sa retraite.

Effectif 2024 / 2025

- M. Mauger et Mme Giron (atsem) : 20 TPS/PS
- Mme Lucas et Mme Gautier (atsem) : 24 MS/GS
- Mme Bellec-Arribard : 20 GS / CE1
- Mme Lecuir : 23 CP
- M. Argney et Mme Pays (lundi et un jeudi sur deux) : 23 CE1/CE2
- Mme Colombine : 23 CM1
- Mme Le Faucheur : 24 CM1/CM2

L'effectif est stable : 157 élèves

Le Directeur, Benoît Argney

T.A.P.

Temps d'Activités Périscolaires.

Pour les maternelles, les TAP ont lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h40 à 16h30 et pour les élémentaires, le mardi et vendredi de 15h à 16h30.

Tous les enfants accèdent à 3 domaines d'activités tout au long de l'année :

- **Activités artistiques et culturelles.**
  Exemples : Théâtre, danse, aquarelle, tricot, broderie…
- **Activités physiques et sportives.**
  Exemples : Rugby, danse, tennis, escalade, gymnastique…

Danse

Handball

- **Activités citoyennes et environnementales.**
  Exemples : jardinage, le tri, jeux de société, l'équilibre alimentaire…

Ces activités périscolaires sont gratuites et non obligatoires.

Les enfants sont inscrits sur les activités dès le retour de leur fiche de vœu. Chaque activité à un nombre de places limitées, pour qu'elles soient de qualité.

Lors du premier cycle, 150 éléves ont suivi assidûment les TAP (50 maternelles et 95 élémentaires) soit environ 93% d'enfants présents.

Un grand merci à Mme Lefrançois Maria, Mme Bagot Madeleine, Mme Landréat Mireille, Mme Poirier Brigitte et Mme Barbé Thérèse venant compléter bénévolement notre équipe d'animateurs ainsi qu'aux intervenants extérieurs.

Toutes les personnes interessées, pour venir compléter bénévolement l'équipe d'animation, peuvent contacter Mr Restout Mathias, à la Mairie de Marcey-Les-Grèves, tél : 06 19 09 21 45

Le personnel des TAP :

Animateurs pour les maternelles : Patricia Giron, Emilie Fourny, Gloria Coursin et Manon Hulin.

Animateurs pour les élémentaires : Valérie Pichard, Patricia Gillot, Elodie Lemaitre, Charline Lusquin, Anaïs Terry et Maud Queruel.

Restout Mathias, Directeur

C.L.S.H
(Centre de loisirs de la sée)

Vacances de Juillet 2024.
Du 8 Juillet au 2 Août 2024.

Les vacances de Juillet ont vu un taux de fréquentation d'environ 85 enfants par jour.

L'équipe d'animation avait concocté un programme riche et varié avec des activités manuelles, des jeux ludiques ou culturels et des activités sportives.

Tous les enfants ont pu s'amuser sur le centre en respectant les projets éducatifs et pédagogiques.

Lors de ces vacances, nous avons retrouvé nos camps ainsi que les sorties habituelles.

Quelques sorties de proximité ont rythmé ce mois de Juillet, la visite de la ferme Cara-meuh, le parc de jeux de l'Ange Michel, des sorties piscines, kayak, ...

La structure a accueilli des intervenants extérieurs qui nous ont proposé : une journée jeux de société (Ludobus) et deux journées sur des jeux informatiques (Espace Public Numérique).

Nos camps ont rythmé tout le mois, au grand plaisir des enfants et des animateurs. Nous avons eu un camp sportif Activités Physiques de Pleine Nature qui a eu lieu à la base de Parisy avec 24 enfants, ainsi qu'un camp équitation à Brécey avec 18 enfants.

L'équipe d'animation était composée de Nora Dridi, Hanaë Blin, et Hugo Lecroq (stagiaires BAFA), Charline Lusquin, Chloë Deshayes, Méloé Besnier, Ambre Argney, Sarah Crossonneau, Mathilde Gastebois, Ethan Pigeon, Gabriel Godefroy.

Mme Gillot Patricia (cantine), Noélie Thébault (aide-cantine) et Mathias Restout (Directeur).

Stage danse avec les 8-12 ans

Pause pique-nique chez les 3-5 ans

Jeu du toucher chez les 6/14 ans

Kayak à l'Ecoparc de Tirepied

Journée au Jardin de Lulu pour les 3/5 ans

Août 2024

Notre thème annuel est : « Construisons ensemble le monde de demain »

L'objectif était de faire vivre des temps de détente et de loisirs aux enfants autour de la nature tant sur nos activités au centre que sur les sorties extérieures proposées.

Nous avons eu un taux de fréquentation de 40 à 60 enfants par jour.

Les activités

Pleins d'activités manuelles ont été faites telles que : la préparation de nos goûters, la fabrication de pâte à modeler, d'instruments, de bougies, de puzzles. Ils ont créé des animaux avec divers matériaux. Différents jeux ludiques et sportifs ont eu lieu sur le city parc et à l'extérieur du centre (marche avec énigmes, jeu des 4 éléments, cluedo, chasse aux trésors, rallye-photos, relais, sports collectifs).

Les sorties

Visite de la ferme Carameuh et journée à la ferme de Lulu pour les plus petits. Fabrication de pain à la ferme du Val à Saint-Germain-en-Coglès et sortie en forêt et golf d'archerie pour les plus grands. La piscine, le Paddle, et le kayak ont fait le plein. Notre sortie fin de centre s'est faite à Normandie-luge à la Souleuvre.

Equipe encadrante

Cécile CHAPPE, Chloé DESHAYES, Mégan LE MAITRE, Chloé SUVIGNY, Ethan PIGEON nos animateurs BAFA et Nora DRIDI, Lucie BIENFAIT, Juliette MENANY ANDRE nos stagiaires BAFA. Lilou MARTEL et Mr Yann POTIER (parent) autres encadrants pour notre grande sortie.

Elodie LEMAITRE, Daisy MÜLLER, Patricia GILLOT ont été agents de restauration sur la période.

Valérie PICHARD en direction.

Vacances de Toussaint 2024 : 1ère semaine.

Du 21 au 31 octobre 2024.

AVANT

APRÈS

Les vacances de la Toussaint ont vu un taux de fréquentation d'environ 40 à 60 enfants par jour la première semaine.

L'équipe d'animation et Patricia GILLOT, directrice du centre avons travaillé sur un gros projet d'aménagement de l'espace jardin. Cet espace sert aussi bien sur les temps école que sur les temps centre de loisirs. Chaque enfant a pu participer activement à ce projet et ce sur toutes les tranches d'âge. Nous remercions aussi Yoann PIGEON pour son aide pour les bordures et les différentes actions (graviers, répondre aux besoins de matériels, etc…).

En parallèle, les enfants ont pu participer à des jeux ludiques ou culturels et des activités sportives. L'initiation baby rugby avec Patricia GILLOT et l'initiation jeux de rugby avec en plus Jérôme GILLOT éducateur au rugby club de Saint-Martin-des-Champs. Sur une matinée, nous avons accueilli le Ludobus avec Sophie et ses jeux de société (notre intervenante habituelle). Nous sommes aussi allés au Bowling de Marcey-les-Grèves.

Tous les enfants ont pu s'amuser sur le centre en respectant les projets éducatifs et pédagogiques.

Equipe d'animation

Meloe Besnier (bafa), Nora Dridi (stagiaire BAFA), Manon Hulin (stagiaire BAFA), en 3-5 ans

Cecile Chappe (BAFA), Anais Terry (CAP Petite Enfance) en 6-8 ans et

Charline Lusquin (BAFA) et en cantine Elodie Lemaitre ; en direction : Patricia Gillot

C.L.S.H.

Toussaint : 2ème semaine

Du lundi 28 au 31octobre 2024

Notre thème pour les vacances de la toussaint était : **Décore et embellis ton univers au « Centre de la Sée »**

L'objectif était que les enfants du centre de loisirs participent au relooking des meubles du centre de loisirs et de la garderie pour leur redonner un coup de jeune. La décoration devait être en connotation avec le nom de l'école « Ecole Arc-en-ciel ».

Ils nous ont communiqué leurs envies et se sont investis dans les différentes étapes. En plus de nos différentes séances de bricolage, ils ont pu profiter d'activités manuelles, artistiques, ludiques et de détente.

Les activités

Ateliers « Relooking » ainsi que des activités manuelles telles que : Décoration murale, la préparation de nos goûters, lanternes d'Halloween, etc… Des jeux ludiques et sportifs ont été au programme (Jeux de stratégies et ludiques, rallye-photos et sports collectifs).

Les sorties

Sorties Piscine et bowling

Equipe encadrante

Cécile CHAPPE, Anaïs TERRY, Charline LUSQUIN, Ethan PIGEON nos animateurs BAFA, Lucie BIENFAIT notre stagiaire BAFA et Mathilde GASTEBOIS non diplômée.
Patricia GILLOT a assuré la restauration.
Valérie PICHARD en direction.

Mercredis Loisirs

Ils ont repris le 04/09/2024 et se termineront le mercredi 02/07/2024. Nous proposons des activités manuelles ou ludiques en fonction de la météo.

L'équipe d'animation est composée de :

Valérie PICHARD en direction et animatrice sur l'année.

Gloria COURSIN animatrice à l'année.

Patricia GILLOT animatrice un mercredi sur deux.

Charline LUSQUIN et Anaïs TERRY animatrices un mercredi sur quatre.

Les repas sont assurés par Madame Sandrine DUGUE-PEROUX, cuisinière du restaurant scolaire de Marcey-les-Grèves.

AVANT

PENDANT

APRÈS

ETAT CIVIL 2024

Naissances

Zoé KERSPERN
19 décembre 2023

Gabriel RESTOUX
27 décembre 2023

Brieuc CHODERLOS de LACLOS
13 mars 2024

Alma NAJDI
28 octobre 2024

Ghali OUERGHI
3 novembre 2024

Mariages

Simon TARAL & Fabienne LEROUX
8 Juin

Clément BORIOLI & Jorge GUEVARA GARCIA
6 Juillet

Benoît ESNOUF & Emmanuelle ROBLIN
16 Août

Thomas EL-SAAD & Joyce HABIB
14 Septembre

Ludovic GADEBOIS & Adeline GIFFAUT
21 septembre

Erick BRASSEUR & Nadine SURIRAY
28 septembre

Décès

MERCIER Renée née NOBÉCOURT 9 janvier 2024

CARIS Didier 10 janvier 2024

LEBEURIER Daisy 11 janvier 2024

MOISSERON Andrée née MANCEL 25 janvier 2024

POURREAU Christiane 21 mars 2024

LERAY Albertine née SALIGAULT 22 mars 2024

BATOR Eliane née DUQUESNOY 8 avril 2024

LAINÉ Carmela née VIDALI 21 avril 2024

BORDONNET Rémy 30 avril 2024

BRETONNIERE Jean 26 mai 2024

ROY née HÉLIAS Jeannette 3 août 2024

ALLIX Christelle 14 août 2024

LEMAITRE Louis 6 septembre 2024

HARIVEL Hubert 13 septembre 2024

LEROY Guy 25 septembre 2024

DÉLÉMONTÉ née DELARUE Francine 10 octobre 2024

HADJAM Malika 9 novembre 2024

Monsieur GODIN Maurice 26 novembre 2024

BLANCHARD Régis
16 avril 2024

Notre collègue et ami

L'équipe municipale et ses collègues souhaitent rendre un dernier hommage à notre collègue disparu au cours du printemps dernier.

Régis était agent au sein du service des espaces verts de Marcey.

Sa disponibilité, son implication contribuaient à embellir notre commune et son sourire à égayer nos journées.

Nous sommes profondément attristés de la perte de Régis.

Un homme avec un grand cœur.
Il laisse un grand vide dans notre quotidien.

Au revoir Régis

LA BOUSSOLE DES JEUNES

Dans le cadre de son Projet Educatif Social Local (PESL), la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie a fait le choix d'être précurseur et de déployer pour les 15-30 ans la plateforme numérique la Boussole des jeunes initiée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Elle est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et le Conseil Départemental de la Manche.

La Boussole des Jeunes, pour quoi faire ?

L'objectif est d'aider les jeunes à se repérer et améliorer l'accès à leurs droits.

La Boussole des Jeunes, qu'est-ce que c'est?

Il s'agit d'un site internet au fonctionnement simple et rapide proposant aux jeunes des services et offres de proximité.

Sans distinction de situation ou de profil, le jeune est invité à se rendre sur le site https://boussole.jeunes.gouv.fr, il choisit la thématique en lien avec ce qu'il recherche (emploi-formation / logement) et remplit ensuite un questionnaire **dont l'objectif est de définir ses besoins d'information et d'accompagnement.** Selon les champs remplis et les réponses du jeune, il obtient les coordonnées des services adéquats et s'il le souhaite, le jeune peut laisser ses coordonnées afin qu'il soit recontacté par le bon service pour renseignement et / ou accompagnement dans ses démarches.

La Boussole des Jeunes, quelles informations peut-on y trouver ?

L'emploi / la formation et le logement sont les 1ères thématiques déployées.

Accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou à la création d'activité, aides à la mobilité, accompagnement à la recherche de logement, mise à disposition de matériel numérique, solutions de logement, aides au logement, informations et conseils, … : Plus de **80 offres de service sont proposées dans la Boussole par les structures partenaires, dans les thématiques de l'emploi / formation et du logement, thématiques définies comme prioritaires sur le territoire, pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.**

Un retour sur expérience positif des autres territoires

La plateforme numérique La Boussole des jeunes a déjà été **expérimentée par 49 collectivités ou établissements et s'apprête à être adoptée par 21 autres.** Dans tous les cas, cet outil s'est révélé être un **véritable levier face aux freins que les jeunes rencontrent dans la recherche d'informations et l'accès à leurs droits.**

L'intérêt de la Boussole des jeunes se trouve dans la valorisation des services des structures partenaires et le rapprochement des jeunes de celles-ci **en facilitant la rencontre humaine,** condition primordiale d'une essentielle relation de confiance, notamment pour les jeunes en situation en situation de décrochage.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

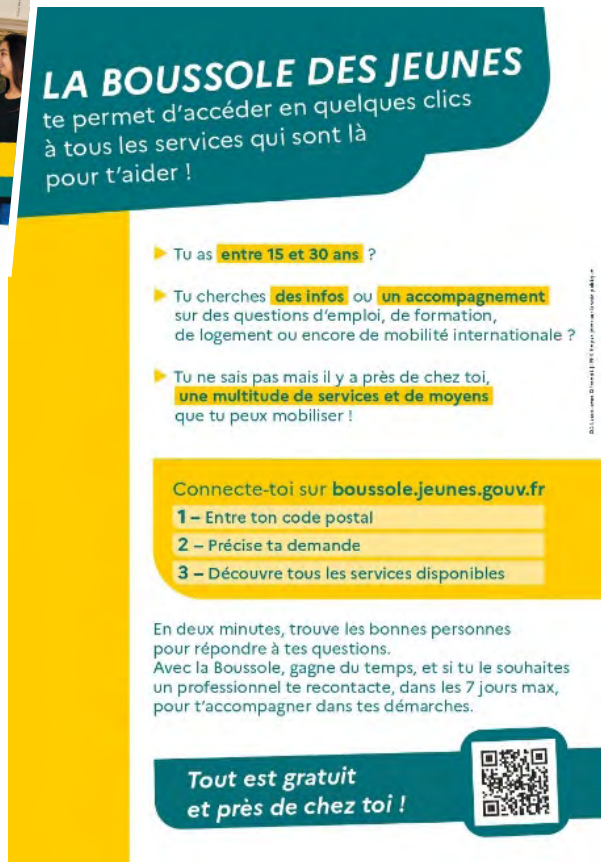

Aide à l'amelioration de l'habitat

Pour une demande d'aide vous trouverez ci-dessous l'ensemble des organismes pouvant vous épauler dans vos démarches.

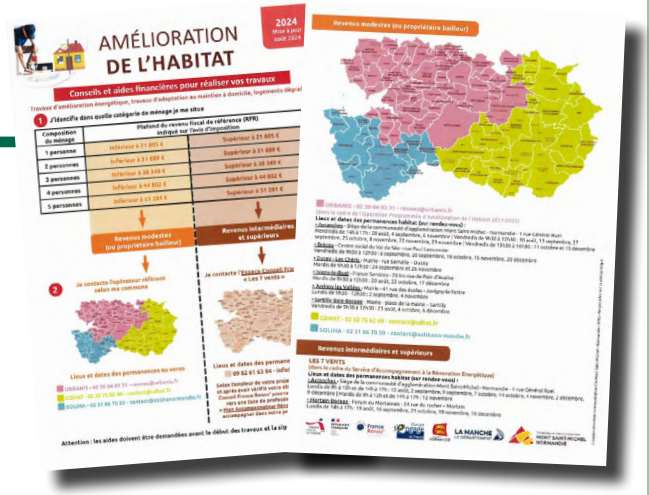

Protéger et entretenir les haies

La période idéale d'entretien est **entre novembre et début mars,** phase de repos végétatif des arbres, afin de ne pas les fragiliser et de ne pas déranger la faune qui loge dans votre haie.

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain dont les branches d'un arbre débordent sur le domaine public et / ou à proximité immédiate de réseaux, il vous revient de prendre en charge financièrement l'élagage des branches gênantes.

Côté réglementation

La réglementation principale à connaître pour les particuliers concerne la **hauteur légale d'une haie en limite de propriété** : Toute plantation placée à moins de 2m de la limite de propriété doit être taillée à maximum 2m de hauteur. A partir d'une distance de 2m de la limite de propriété, alors **les arbres et les haies** peuvent mesurer plus de 2m de hauteur. Si des branches dépassent chez le voisin ou sur la rue, c'est à l'occupant du terrain où se situe l'arbre, et lui seul, de les tailler. Une entente peut cependant être trouvée entre voisins, si la situation convient aux deux parties.

Même si son entretien est souvent perçu comme une contrainte, la haie est indispensable pour le maintien de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques. Elle abrite des auxiliaires de culture et protège les animaux d'élevage des intempéries. Pourtant on préfère parfois l'arracher plutôt que de l'entretenir.

Vous avez pour projet d'arracher une haie ?

Votre haie est probablement soumise à une ou plusieurs réglementations. Vous devez faire une demande auprès du **Point Info Haies de la DDTM,** en place depuis 2023, en envoyant un formulaire téléchargeable sur leur site à l'adresse suivante : info.haies@manche.gouv.fr. Vous serez alors informé des réglementations concernant votre haie et vous devrez ensuite faire votre demande d'autorisation d'arrachage à chaque service instructeur concerné. Si votre projet d'arrachage est unanimement accepté, vous devrez compenser en plantant une nouvelle haie qui suit les conditions qui vous auront été imposées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la commune ou contacter le secrétariat de mairie.

LES INFOS PRATIQUES

L'école

Garderie

Le matin de 7h30 à 8h15	1,35 €
Mercredi à partir de 13h30	0,90 €
De 16h45 à 18h00 (avec goûter)	2,05 €
18h00 à 18h30	0,90 €
Majoration étude surveillée jusqu'à 18h00	0,90 €

Cantine

Tarif communal	3,70 €
Tarif hors commune avec participation à la commune	4,20 €
Tarif hors commune sans participation à la commune	4,87 €
Repas adulte	7,32 €

Horaires de l'école

Horaires du matin

Garderie	7h30 à 8h20
Garderie gratuite	8h15 à 8h20
Accueil des enfants	8h20 à 8h30
Début des cours	8h30
Fin des cours	12h00

Horaires des repas

Maternelle et classe CP/CE1	12h-12h45
CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2	12h45-13h30

Pour les enfants qui quittent l'école le midi, le retour se fait à 13h30.

Horaires de l'après-midi

Maternelle :

Sieste (PS)	13h00 à 15h15
Reprise des cours (MS/GS)	13h40
Fin des cours	15h20 *(récupération au portail)*
T.A.P	15h40 à 16h25

Élémentaire :

Mardi et vendredi :

Reprise des cours	13h40
Fin des cours	14h55 *(récupération au portail)*
T.A.P	15h05 à 16h30
Garderie gratuite	16h30 à 16h45

Lundi et jeudi

Reprise des cours	13h40
Fin des cours	15h40 *(récupération à la garderie)*
Garderie gratuite	15h40 à 16h45

Mercredi

Fin des cours	12h00

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

(Tarifs sous réserve de modifications)

LES TARIFS	HEURE	JOURNÉE
COMMUNE ET HORS COMMUNE	3 €	15 €

LOCATION DE LA SALLE DES VERGÉES

Réservée aux habitants de la commune

(30 personnes maximum, arrêt des festivités à 21h30 pour le respect du voisinage)

LES TARIFS	JOURNÉE
COMMUNE	50 €

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE (Tarifs sous réserve de modifications)

LES TARIFS	WEEK-END	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	VAISSELLE	OBSERVATION
COMMUNE	250 €	150 €	50 €	0.50 € le couvert 0.10€ le verre seul	25 % arrhes à la réservation
HORS COMMUNE	320 €	250 €	80 €	0.50 € le couvert 0.10€ le verre seul	25 % arrhes à la réservation

Électricité : 0,20 €/Kwh

Au vu des réservations ayant eu lieu au cours des 5 dernières années et des pratiques de facturation, la municipalité propose au conseil municipal qui l'accepte :

- La gratuité aux associations extérieures assurant des services de secours (gendarmerie, pompiers…). Les charges restent dues.
- L'application du tarif communal aux associations extérieures à caractère social (aide à la personne) ainsi qu'à celles proposant des activités régulières à la salle
- L'application du tarif hors commune pour toutes les autres associations

Interdiction de brûlage

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'INTERDICTION DE BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière même pour les communes rurales, et ce, tout au long de l'année.

Les déchets végétaux doivent être : compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie

Jardinage / Bricolage

L'arrêté du 20/06/2005, fixe les heures de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareilles bruyants du :

- Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h30
- Samedi : 9h-12h / 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Se débarrasser de son sapin de noël

Lundi 6 et mardi 7 janvier 2025 vous pourrez déposer vos sapins de noël aux services techniques de la commune.

LES INFOS PRATIQUES

France services de Sartilly

Place de la Mairie - 50530 SARTILLY BAIE BOCAGE

Coordonnées : 02 33 48 81 47 - pauline.marie@msm-normandie.fr

Deux agents France services : Mme Pauline MARIE et Pierre TONNY pour accompagner les habitants de Marcey les Grêves dans leurs démarches administratives du quotidien gratuitement.

Qu'est-ce qu'une France services ?

Structure labellisée par l'Etat, les agents France services formés par les administrations et en lien permanent avec les partenaires (visio-accueil, boîte mail, ligne partenaire…) sont à l'écoute des administrés pour répondre à leurs attentes dans les démarches législatives, administratives et numériques.

L'objectif est de renforcer la présence des services publics de proximité, au plus proche des usagers, en particulier dans les zones rurales.

France services : pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi… Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État :

- La Direction générale des finances publiques
- Le ministères de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA)
- La Banque de France

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle Exemples d'accompagnements proposés :

- Demande de retraite / réversion
- Demande ou renouvellement du permis de conduire
- Achat ou cession de mon véhicule
- Déclaration de revenus fiscales
- Demande de RSA / allocation chômage
- Demande de prestation familiale
- Déclaration taxe foncière / habitation

Les partenaires	Exemples d'accompagnements
santé famille retraite services	• Demande de retraite / Simulation et estimation de sa future retraite • Demande de prestations familiales • Demande de complémentaire santé solidaire • Visio avec un conseiller de la MSA…
Agence nationale des titres sécurisés	• Pré demande carte d'identité / passeport • Déclaration d'une vente d'un véhicule • Immatriculation d'un nouveau véhicule • Duplicata de carte grise • Changement d'adresse ou d'état civil carte grise • Demande ou renouvellement du permis de conduire
Allocations familiales	• Demande de prime d'activité / RSA • Demande d'allocation logement • Demande de prestations familiales • Déclaration trimestrielle • Mise à jour ou changement de situation • Visio avec un conseiller de la CAF…..
pôle-justice	• Demande d'aide juridictionnelle • Demande de casier judiciaire…
l'Assurance Maladie	• Création compte Ameli • Demande de complémentaire santé solidaire • Demande de fabrication carte vitale / carte européenne • Impression attestation / indemnité journalière • Mise à jour ou changement de situation • Visio avec un conseiller de la CPAM…
Finances publiques	• Création compte Impôt • Déclaration de revenus • Déclaration des biens immobiliers GMBI • Déclaration de la taxe foncière / taxe d'habitation • Mise à jour ou changement de situation • Paiement amende • Paiement facture du secteur public local…
l'Assurance Retraite	• Simulation et estimation de sa future retraite • Demande de retraite papier ou en ligne • Demande de réversion…
pôle emploi	• 1er inscription ou renouvellement • Actualisation • Droit aux allocations chômage…

NUMEROS TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE
02 33 58 10 57
Mail : mairie@marceylesgreves.fr

CENTRE DE LOISIRS DE LA SEE :
Tél. : 02 33 70 99 42
Mail : clshdelasee@marceylesgreves.fr

ECOLE PUBLIQUE
Tél. : 02 33 89 51 63

GARDERIE SCOLAIRE
Tél. : 06 19 09 21 60

LE FRELON ASIATIQUE :
appeler la Mairie
La commune a signé une convention avec le FDGDON, à ce titre, elle se chargera des démarches.

EAUX USÉES ASSAINISSEMENT : STGS
Services et dépannages 7/7 jours : n° azur 09 693 269 33

URGENCE ÉLECTRICITÉ :
Tél. : 09 726 750 50

URGENCE SÉCURITÉ GAZ (GRDF) :
Tél. : 0 800 47 33 33

Service de l'eau / assainissement

Le SMPGA délègue la gestion du service public d'eau potable à la société SASU CEGA, filiale de la STGS à compter du 1er janvier 2025.
Concrètement, les interventions pour l'entretien du réseau d'eau et les demandes de branchement neuf relèveront de sa compétence.
Les abonnés eau raccordés au réseau d'assainissement collectif recevront désormais chaque semestre une facture unique regroupant l'eau et l'assainissement.
Un courrier d'information vous parviendra prochainement pour vous expliquer ce qu'implique ce changement.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : COMMENT FAIRE ?

Trois solutions s'offrent à vous :

- Soit par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription que vous trouverez sur le site *service-public.fr* complété ;
- Soit en mairie en présentant une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile.
- Soit sur internet avec le site : *service-public.fr*

Vente à emporter

Le bar-brasserie l'Appontement vous propose des plats à emporter du lundi au vendredi.
Vous pouvez réserver votre plat du jour avant 11 heures au 02 33 58 03 21 et le prendre à partir de 12 heures.

Portage des repas à domicile

L 'A.D.M.R, l'aide à domicile en milieu rural, assure depuis le 1er février 2001, le portage des repas à domicile sur Avranches et son canton.
Ce service a été mis en place pour les personnes retraitées, malades ou handicapées, qui souhaitent bénéficier d'un repas équilibré et varié pour tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours.
Contact A.D.M.R Tél. : 06 75 21 62 61

Pizza à emporter

- Mme Christine Lecoustey est à votre disposition route de Granville, tous les lundis de 17h30 à 20h30 près du bar de l'Appontement
Contact : 06 61 95 88 06
- L'Effet Paï propose également ce service tous les dimanches de 16h00 à 22h30 au même endroit.

Pecheur producteur

Mme Lecouillard vous propose coquillages et crustacés le samedi matin à partir de 9h : le mois de décembre et d'avril à juin, parking route de la côte.

Poissonnerie ambulante

Le jeudi de 9h à 13h parking de l'Appontement Route de Granville

City parc

Accessible à tous, même le week-end, merci de respecter la structure, son environnement et les activités de l'école et du CLSH

Terrains de pétanque

Quatres terrains sont à la disposition des amateurs de boules : au Clos Hubert, à l'arrière du presbytère, sur l'aire de jeux des Vignes et celui Résidence de la Chesnaye.

Nouveau
À Marcey-les-Grèves

Après 16 ans d'activité, Irène et Etienne Lerouvillois, gérants du bar-tabac « Le Garage » situé au rond-point de Marcey-les-Grèves, ont fait valoir leurs droits à la retraite. C'est Mélodie et Cyrille Dudouit qui ont repris le commerce en le rebaptisant « L'Escapade ».

L'Escapade, 16, route de Granville, à Marcey-les-Grèves. Ouvert tous les jours sauf le mercredi. Tél. 02 50 06 61 45.

« Mon attachement à ma région natale, la Normandie, et plus particulièrement au Sud Manche et à la Baie du Mont Saint Michel ainsi que ma passion pour l'immobilier m'ont conduit à mettre mon expérience de plus de 10 années en qualité de clerc de notaire à votre service.

En me confiant votre bien, je m'engage à vous offrir conseils juridiques et accompagnement sur mesure !

Je serais à vos côtés de la prise du mandat à la signature définitive chez le notaire. »

Aides aux commerçants

Fonds Territorial d'accessibilité pour les ERP

C'est un dispositif à l'attention des associations, des micros-entreprises, des petites et moyennes entreprises classées en 5ème catégorie (si crées avant le 20 septembre 2023), permettant de solliciter une subvention pour les aider à leur mise en conformité avec les critères d'accessibilité.

Il permet de subventionner trois types des dépenses :

- les équipements de mise en accessibilité
- les travaux
- les dépenses d'ingénierie et d'assistance à la maîtrise d'œuvre.

Pour plus d'informations se renseigner en Mairie ou se rendre sur le site http://asp-public.fr

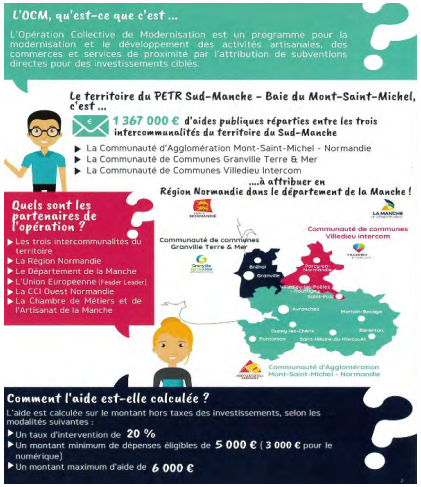

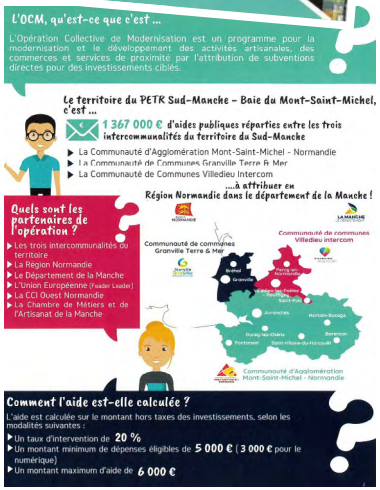

Recensement militaire

Vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16e anniversaire.** Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.
Exemple : Si votre 16e anniversaire est le 12 septembre 2024, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 septembre 2024 et le 31 décembre 2024.
À savoir : Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.
Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.
Après avoir fait votre recensement citoyen :
Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
Vous êtes convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.
Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.
Mais en votre absence, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18e anniversaire.
Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
Livret de famille à jour

LES INFOS PRATIQUES

PIECES DESIREES	OÙ S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou indiquer votre date de naissance ainsi que les noms et prénoms de vos parents (filiation).	Gratuit	Si votre demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date de mariage, vos noms, prénoms et filiation.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité.
Livret de famille	La demande de duplicata part de la commune du domicile.	Indiquer date mariage et état-civil des enfants.	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom et prénoms, date du décès.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée d'un justificatif du lien de parenté.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité ou livret de famille - Justificatif de domicile	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 28/02 de l'année suivante et être de nationalité française.
Carte Nationale d'Identité (CNI) Pré-demande en ligne sur : http://ants.gouv.fr ou retenir un Cerfa si pas d'accès internet	**Service d'état-civil*** **4, Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES** **Tél. 02 33 89 29 43** Se munir de la carte périmée dans le cas d'un renouvellement. Si perte de la carte d'identité : déclaration de perte en mairie. Si vol de la carte d'identité : déclaration de en vol en Gendarmerie	Extrait d'acte de naissance (copie intégrale pour les enfants nés de parents non mariés) - ou CNI à renouveler. Justificatif de domicile. 2 photos d'identité. Empreinte digitale à partir de 13 ans. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. En cas de divorce, joindre une copie du jugement.	Gratuit si vous remettez votre ancienne carte. Timbre fiscal 25 € dans le cas contraire.	Validité nouvelle carte d'identité (taille carte bancaire) : 10 ans Validité : 15 ans depuis le 1er janvier 2014 pour les personnes majeurs. 10 ans pour les mineurs. PS : Toute carte délivrée aux personnes majeurs du 2/01/2004 au 31/12/2013 ont une validité de 15 ans par contre tous les pays étrangers même européens n'acceptent pas cette mesure et s'en tiennent à la date de validité inscrite.
Passeport	**Service d'état-civil*** **4, Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES** **Tél. 02 33 89 29 43** Ouverture au public du lundi au vendredi.	Extrait d'acte de naissance ou copie de la carte d'identité, justificatif domicile, 2 photos d'identité. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. Pour les mineurs : joindre copie de la carte d'identité du représentant de l'autorité parentale.	Timbre fiscal à 17 € pour les 0 -14 ans Timbre fiscal à 42 € pour les 15 -18 ans Timbre fiscal à 86 € Avec photos à fournir	• Pour passeport individuel à un mineur la validité est de 5 ans. • Validité du passeport est de 10 ans Plus de renseignements sur : *http://www.service-public.fr/*

*Les Mairies suivantes établissent aussi les titres d'identité : DUCEY : 02 33 48 50 52 - GRANVILLE : 02 33 50 96 06 - MORTAIN : 02 33 79 30 30
PONTORSON : 02 33 60 00 18 - SAINT-HILAIRE : 02 33 79 38 70 - ST JAMES : 02 33 89 62 00

Véronique JOUAULT et Karine GUILLEMIN sont à votre service pour faciliter vos démarches administratives aux jours et heures suivantes :
Lundi 8h30 -12h00 / 16h00 - 19h00 • Mardi 8h30 - 12h00 • Mercredi 8h30 - 12h00 et après-midi sur rendez-vous • Jeudi 8h30 - 12h00 • Vendredi 10h00 - 12h00
Tél. : 02 33 58 10 57 - Site internet : www.marcey-les-greves.fr - E-mail : mairie@marceylesgreves.fr

POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE INTERNET : SERVICE-PUBLIC.FR, PAGE « PAPIERS CITOYENNETÉ »

Jeu n°1

C	L	E	6	E	S	C	H	A	M	P	S	V	A
E	L	1	I	V	N	A	R	G	E	O	E	I	B
X	D	O	M	A	I	N	7	S	I	N	T	G	C
Z	M	E	S	L	I	E	10	D	R	T	T	N	Y
S	A	E	R	H	A	B	C	E	E	C	E	E	E
E	R	I	I	V	U	U	I	T	N	O	R	5	C
N	A	U	O	O	S	B	R	O	I	12	U	D	R
U	I	A	V	Q	M	P	E	U	O	B	T	T	A
A	S	E	A	2	N	O	E	R	M	E	9	E	M
J	L	T	L	E	T	O	C	B	T	T	P	3	E
S	N	O	L	B	A	S	E	E	E	I	P	Q	D
I	C	C	K	J	E	Y	A	S	S	U	A	S	S
R	O	C	H	E	8	L	E	P	G	H	V	O	A
I	G	R	E	V	E	S	O	L	C	N	13	B	11
L	E	4	C	N	E	C	R	A	E	L	O	C	E

Suite à la loi 3DS, voici les lieux ou il y a 10 et plus de numeros

Résidence
- le Colombier
- la Rochelle
- de la Sée
- Le Clos Hubert

Route
- le Pavé
- le Meslier
- du Lavoir
- du Bas de Marcey
- de la Côte
- de Granville

Chemin
- de l'Enclos
- des Grèves
- du Marais
- de la Moinerie

Rue
- Saussaye
- des Iris Jaunes
- des Pâturettes
- du Pont Corbet
- de la Détourbe
- les Vignes
- les Sablons
- du Bosquet
- de l'École Arc-en-Ciel

Impasse
- de la Clé des Champs
- les Domaines
- du Coteau

Jeu n°2

SUDOKU

Remplissez les grilles puis reportez les chiffres correspondant aux cases ce nombre à 4 chiffres est en lien avec la reponse N°1

2	5	9			7			6
	6	7	5			9	3	
3				9		8		
				7	9	3	2	
			1		8			
	4	1	2	6				
		5		3				7
	9	8			5	2	1	
1			8			5	9	4

COUPON RÉPONSE

Mot : Jeu n°1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Question subsidiaire : Jeu n°2 ☐☐☐☐

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses déposées en Mairie aura lieu lors de la cérémonie d'inauguration de la salle communale le 22 mars 2025.

Les vitrines de Marcey